Date de création/révision: 29/05/2001

FICHE DE DONNEES DE SECURITE

DIVER-1155

RAISON SOCIALE
JohnsonDiversey

RISQUES SPECIFIQUES
IRRITANT - R41

1 – IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT TASKI PROFI F2
- REFERENCE 1155
- FOURNISSEUR JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex

Téléphone / Fax 01 45 14 76 76 - Fax : 01 45 14 76 11

E-mail / Site internet-

Numéro d'appel d'urgence 01 45 42 59 59

- Informations complémentaires - Type d'utilisation
Détergent dégraissant pour graisses et huiles minérales.

2 – COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Préparation liquide.

Constituants contribuant aux dangers

Tensio-actifs non ioniques - Xn; R22-41	5 à 15%
Tensio-actifs non ioniques - Xi; R41	5 à 15%
2-propanol - Xi,F; R11-36-67	5 à 15%

3 - IDENTIFICATION DES DANGERS

IRRITANT

R41 : risque de lésions oculaires graves.

4 – PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment avec de l'eau.
- EN CAS D'INGESTION: retirer le produit de la bouche et consulter un médecin ou le centre ANTI-POISONS: 01 40 05 48 48
- EN CAS D'INHALATION: retirer de la source d'exposition et installer 'accidenté dans une zone aérée.

5 – MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction

Equipements de protection: comme pour le contrôle de l'exposition.
En cas d'incendie, utiliser les moyens d'extinction spécifiques à ceux du produit cause de l'incendie.

6 – MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles

Comme pour le contrôle de l'exposition.

- Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter le produit pur.
Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur.

- Méthodes de Nettoyage

Endiguer et absorber sur support inerte.
Recueillir dans un conteneur adapté étiqueté pour destruction par un centre agréé.
Eliminer les résidus à grande eau.

7 – MANIPULATION ET STOCKAGE

MANIPULATION

Eviter le contact avec les yeux.
Manipuler et utiliser suivant les recommandations indiquées dans la fiche technique et sur l'étiquette.

STOCKAGE

Stocker le produit dans son emballage d'origine et fermé.
Ne pas stocker près des acides.

8 – CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Protection: Port de lunettes de protection.

Equipement sur le lieu de travail: fontaine oculaire et lavabo

9 – PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect

Liquide clair incolore, légèrement parfumé.

PH pur à 20°C : 9.0 à 9.5

Température de changement d'état

Point d'ébullition: 100°C

Point d'éclair

47°C (méthode Pensky). Bien qu'ayant un point éclair compris entre 21°C et 61°C, le produit ne supporte pas la combustion.

Caractéristique d'explosivité

non explosif

Densité

densité apparente : 0.99 g/cm3

Solubilité

miscible à l'eau.

10- STABILITE ET REACTIVITE

Réaction exothermique avec les acides.
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11- INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

PRODUIT IRRITANT.
Effet primaire d'irritation:
- Yeux : effet irritant.
- Peau : ne provoque pas d'iritation dans les conditions normales d'utilisation.

Sensibilisation: pas d'effet connu.

12- INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Produit conforme à la législation relative à la biodégradabilité des détergents (décret et arrêtés du 24/12/87).

13- CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Se conformer aux arrêtés et réglements préfectoraux en vigueur tant pour le produit que pour les emballages.

14- INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

ADR - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.
.

15- INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Etiquetage des préparations dangereuses :
Symbole : Xi
Phrases R : R41
Phrases S : S26-39

16- AUTRES INFORMATIONS

Recommandation 89/542

	Concentration en %			
	< 5	5 à < 15	15 à < 30	30 et +
Phosphates				
Phosphonates				
Tensio-actifs anioniques				
Tensio-actifs cationiques				
Tensio-actifs amphotères				
Tensio-actifs non ioniques		X		
Agents de blanchiment oxygénés				
Agents de blanchiment chlorés				
Acide éthylène diaminetétra-acétique EDTA)				
Acide nitriotriacétique (NTA)				
Phénols et phénols halogénés				
Paradichlorobenzene				
Hydrocarbures aromatiques				
Hydrocarbures alophatiques				
Halogénés				
Savons	X			
Zéolites				
Polycarboxylates				

CONSERVATEURS : Présence

Référence Internationale: MSDS1722(24-oct-2000)
BC.HF.Dg03-02(23-jan-2001)

Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits classées 'Dangereux' peuvent être consultées et/ou obtenues par MINITEL N°Vert: 08 36 05 00 99
Accès Internet: http://www.diese-fds.com

A N N E X E

Liste des phrases R
(AISD 16/10/02)

R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur - air inflam- mable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxique par inhalation.
R 24: Toxique par contact avec la peau.
R 25: Toxique en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxique pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxique pour la flore.
R 55: Toxique pour la faune.
R 56: Toxique pour les organismes du sol.
R 57: Toxique pour les abeilles.
R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
R 60: Peut altérer la fertilité.
R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
R 68: Possibilité d'effets irréversibles